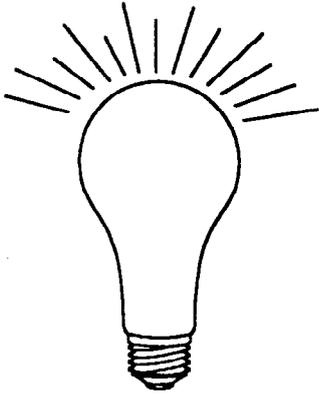


### 10.2.1 Autre cause de l'asphyxie racinaire: accumulation de méthane par fuite de conduites souterraines.

#### Solutions :

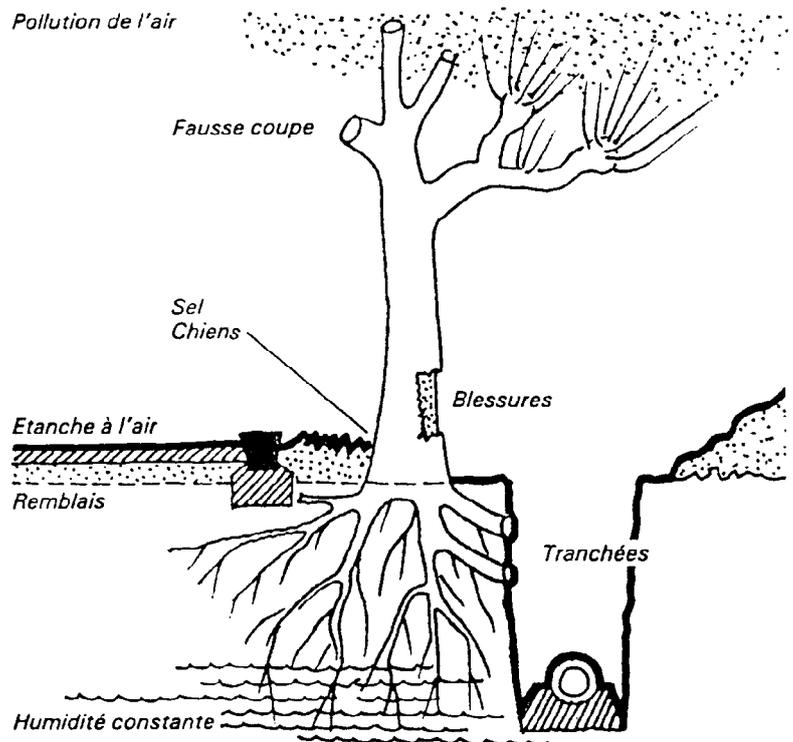


Etancher les joints des canalisations, remplacer les conduites, éloigner celles-ci autant que possible des racines, éviter d'effectuer une nouvelle plantation immédiatement après un dégât dû au gaz, utilisation d'espèces moins sensibles au gaz: les conifères, les Peupliers, Saules, Platanes.

### 10.3 Espace réduit. (fouilles pour conduites souterraines (eau, gaz, électricité, téléphone, télévision, espace à mis à disposition par les architectes)

«Le milieu urbain traditionnel ne laisse que peu d'espace à l'arbre. Ce dernier, accessoire rapporté au décor urbain, semble trop souvent relégué sur les délaissés de terrains. De plus, l'emprise attribuée à son développement se réduit:

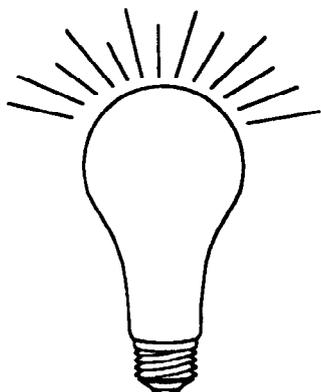
- au niveau aérien: par la densité d'occupation des sols, par l'augmentation des surfaces minéralisées, chaussées et constructions,
  - au niveau souterrain: par la multiplication des ouvrages enterrés et des réseaux (dont l'ouverture des tranchées, pour réfection, porte préjudice à la maintenance des arbres), par la compacité des sols, cuvelant les fosses de plantations.»
- [9]



«On nous attribue ce qu'il reste après avoir construit la route sans tenir compte de l'implantation de verdure», nous a déclaré un jardinier.

Une des causes les plus importante de dépérissement de la végétation est la prolifération anarchique des fouilles de toutes sortes. C'est malheureusement souvent seulement quelques mois ou années plus tard que l'arbre dépéri et meurt.

## Solutions :



Protéger au maximum les arbres des engins de chantier (sous toute la surface de la couronne de l'arbre), planifier les constructions d'une façon plus respectueuse du végétal, n'autoriser des constructions dans la mesure où des plantations d'arbres sont projetées dans des conditions optimales (terre en suffisance, drainage, éloignement des canalisations et fouilles diverses), définition d'un concept global de gaines techniques ou d'alignements souterrains dans tous les nouveaux axes ainsi que la mise sur pied progressive de ce même concept pour toute la ville.

### 10.4 Blessures produites aux troncs par des inconscients au couteau.



L'oeuvre d'inconscients...

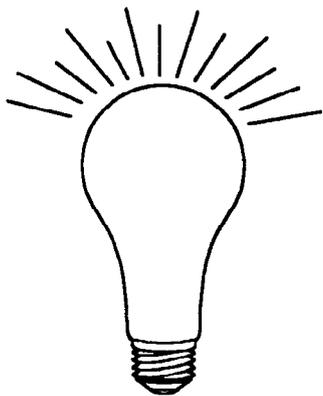
*«D'une manière générale, on constate que l'arbre n'est pas respecté en tant qu'entité vivante: «on» le choque, le heurte, l'élague, le blesse. Par «on», entendons tant le simple citoyen que le technicien des services publics.*

*Comme sur tout être vivant, les blessures sur les arbres ouvrent des portes aux agents pathogènes vecteurs de maladies.*

*Bien sûr, à l'origine de ces blessures, on peut citer le vandalisme délibéré (écorçage, bris de branches) ou le rite de la gravure d'un amour éternel, sympathique mais inconscient.*

*Par ailleurs, on assimile parfois l'arbre à un panneau d'affichage: considéré comme une poutre inerte, le tronc supporte des pancartes (qui tiennent d'autant mieux qu'elles sont assujetties au moyen de gros clous). Les pancartes ne sont qu'un exemple. L'Arbre, support de fixation... cette association d'idées doit disparaître.» [9]*

## Solutions :

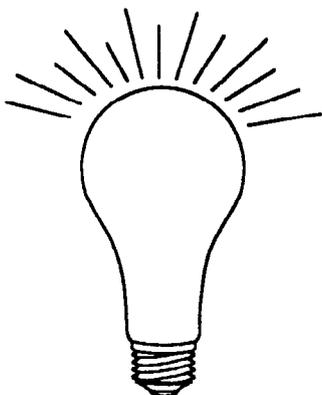


Meilleurs contrôles policiers et amendes d'ordre à l'encontre des fautifs, revalorisation de l'arbre en tant qu'être vivant, conscientisation des habitants (difficile), information de la population sur les effets des déprédations sur les végétaux.

### 10.5 Stationnement des véhicules à proximité des arbres, écoulement d'huile, de benzine et de mazout

Trop de véhicules dans notre ville stationnent illégalement sur les trottoirs causant ainsi un tassement du sol sous la frondaison des arbres, mettant en péril leur survie et atteignant également à la sécurité des piétons.

## Solutions :



Meilleurs contrôles policiers, utilisation systématique de la "fourrière" (très dissuasif financièrement parlant, amende pouvant porter jusqu'à Fr. 200.-- frais de fourrière compris), obstacles techniques. Voir également les solutions énumérées sous point 10.2

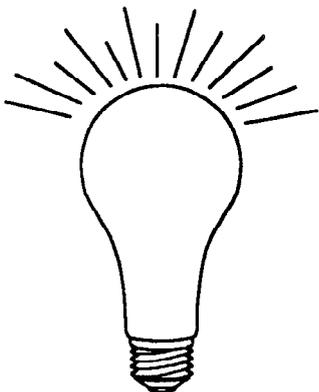
### 10.6 Epandage de sel, écoulement de produits toxiques divers.

«Les infiltrations de produits toxiques dans le sol risquent de perturber gravement la végétation.

A part le gaz, citons parmi ces produits: les fondants chimiques, les huiles, certains désherbants, et... les agents mouillants pour le lavage de vitrines.» [9]

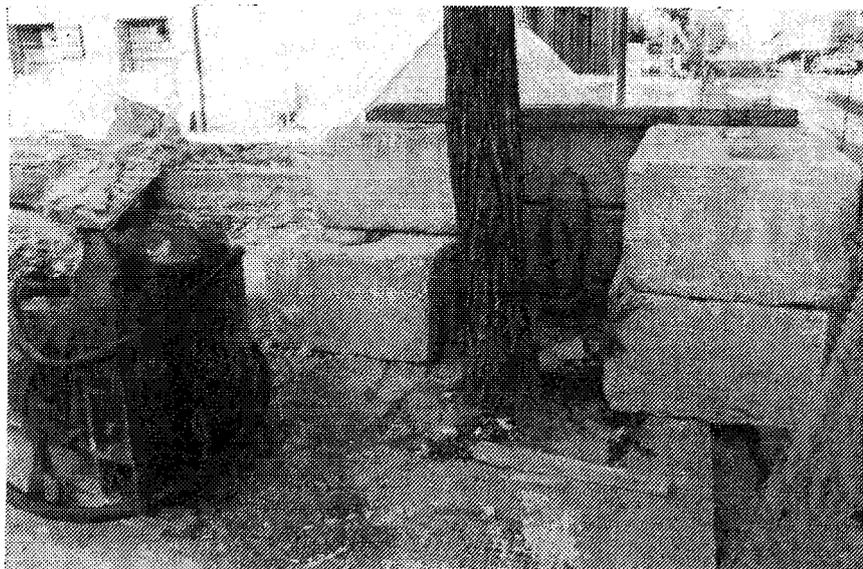
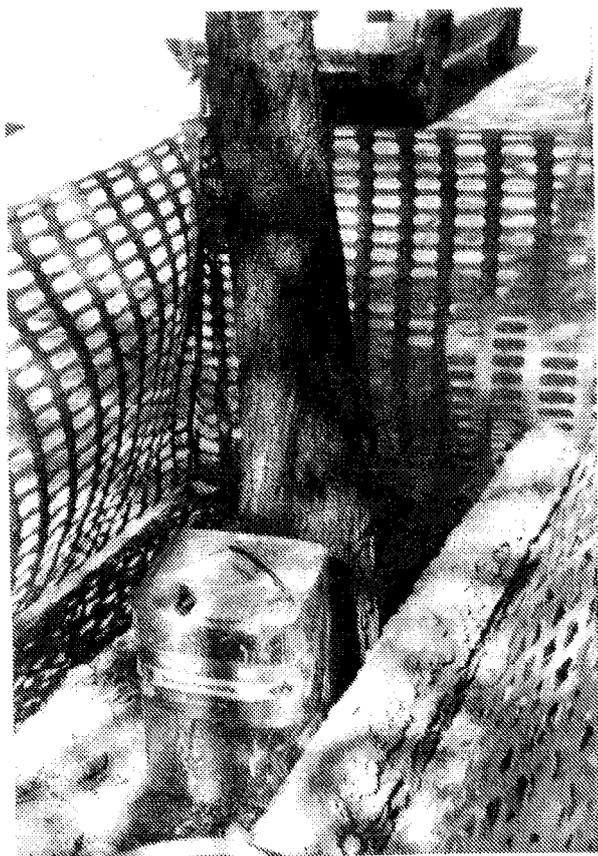
En hiver, afin d'assurer une sécurité extrême des déplacements piétonniers et routiers dans notre ville, la voirie déverse des tonnes de sel sur les rues et trottoirs. L'entassement de la neige aux pieds des arbres, sur le bas-côté de la route ou sur les massifs floraux n'arrange aucunement cette situation.

## Solutions :



Eviter de saler ou de déposer de la neige salée ou des produits chimiques au voisinage de l'arbre; interdire le parking des autos à proximité immédiate des végétaux, entourer la cuvette autour du tronc d'une bordure saillante.

Produit toxique posé au pied d'un arbre:  
avenue de la Gare.



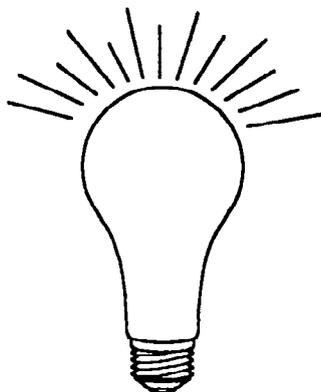
A gauche de cet arbre l'on distingue du  
mazout qui a coulé: chantier en cours à  
l'avenue du Midi.

### 10.7 Pollution de l'air (gaz d'échappement, poussière de bitume (pneus à clous), condensation d'air chaud par réverbération sur le goudron, atmosphère trop sèche.)

Notre ville peut malheureusement se targuer d'avoir une pollution élevée (les taux de dioxyde d'azote dépassent très largement les normes admises, soit la barrière des 80ug; les normes pour l'ozone ne sont également pas respectées.) Naturellement Sion n'est pas seule dans ce cas, mais cet argument n'étant pas suffisant pour rester les bras croisés nous pensons qu'il faille agir également sur ce problème d'une façon globale.

Les effets de l'ozone sur les végétaux sont connus. Ils peuvent être désastreux: nécroses, atteintes chroniques, troubles de croissance. Bien que chaque polluant ait un effet spécifique, ce sont surtout les oxydants photochimiques qui sont agressifs et dangereux pour les végétaux. La couche protectrice des feuilles et aiguilles peut subir des lésions visibles, telles que fentes et augmentation de la taille des pores. Les dégâts imputables à l'ozone se reconnaissent par l'apparition de taches de couleur suivies d'un jaunissement.

### Solutions :



Toutes celles que nous avons énumérées dans les sept premiers numéros du «Courrier des Conseillers» allant dans le sens d'une conception globale des circulations en ville de Sion. L'utilisation plus intensive des moyens de transports plus respectueux de notre environnement (la marche, le vélo et, pourquoi pas les transports publics) avec l'abaissement du trafic automobile autant dans sa vitesse que dans son volume pourrait apporter quelques éléments de solution.

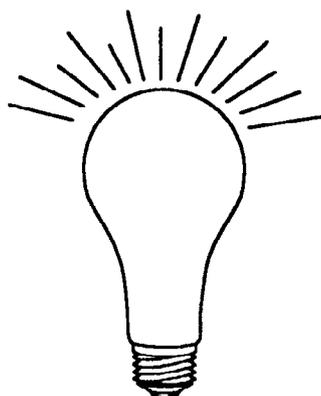
#### 10.8 Replantation d'arbres de même essence dans les mêmes emplacements que l'ancienne culture.

#### 10.9 Sélection des plants

La sélection des plants est très importante. On peut ainsi choisir les arbres selon le bâti (grand développement vertical ou horizontal, petite couronne, etc..) l'intégrer au minéral plus harmonieusement selon sa forme, etc.

*«Certaines espèces d'érables, par exemple, ne dépasseront jamais une hauteur de 3 à 5 mètres alors que d'autres atteignent rapidement 30 mètres. L'érable à sucre ne devient pas vieux; l'érable sycomore atteint 200 ans ou plus.» [4]*

### Solutions :



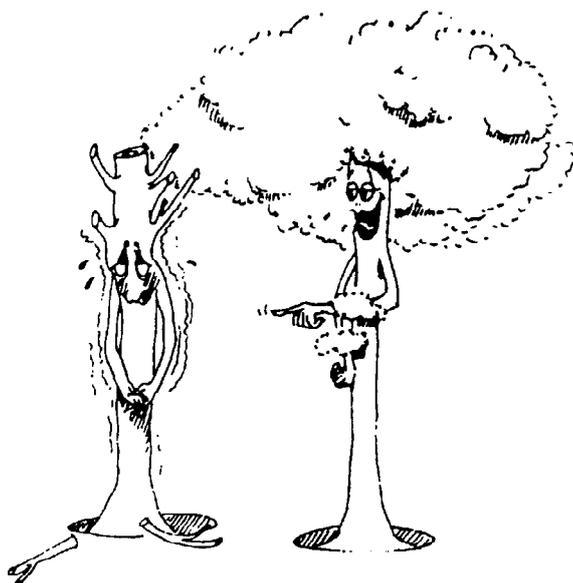
Se référer au spécialiste (par exemple au jardinier communal qui possède une bonne expérience par son travail constant sur les lieux de plantation) en définissant les besoins locaux, conseils de spécialistes ou d'ingénieurs en matière forestière, concertation sous forme d'une commission avec des architectes, urbanistes, aménagistes, biologistes, etc.

## 10.10 L'élagage:

Il faut différencier l'élagage de la conduite des végétaux par l'obtention de tailles géométriques et de l'émondage (coupes des branches inutiles ou nuisibles au bon développement du végétal).

On élague, en général, pour des raisons de sécurité. On agit également ainsi pour limiter la croissance du végétal par rapport au milieu bâti ainsi que pour des raisons sanitaires (par ex. dans le cas d'attaques parasitaires).

Malheureusement cette opération, si elle est mal conduite, détruit la forme naturelle de l'arbre et les blessures pratiquées facilitent la pourriture car on ne les panse pas toujours correctement. Les Noyers, Frênes, Paulownia, Robiniers et autres supportent mal l'élagage. D'autres se montrent par contre très tolérants: les Platanes, Tilleuls,...



*«Plus l'arbre est sain, mieux sa couronne se développe. Avec son feuillage, elle alimente toute la plante et elle exerce la plupart des fonctions sociales dont nous bénéficions. Une taille régulière modifie la croissance et la forme de l'arbre, souvent mal à propos, si bien que des sujets l'ayant subie perdent leur port typique et prennent un air estropié. Normalement il est inutile de tailler un arbre bien adapté à sa station.» [11]*

Quelques exceptions justifient pourtant parfois une intervention: taille réparatrice, ravalement des arbres âgés, dégagement du gabarit d'espace libre, taille sanitaire, élagage de branches sèches dangereuses, taille corrective.

*«Si l'on pouvait se passer de tailler nos arbres nous le ferions»,* nous déclare un jardinier communal.

*«En choisissant correctement les essences selon les emplacements on pourrait facilement s'abstenir de tailler»,* nous déclare un autre jardinier.

## 11. Politique sédunoise en matière d'aménagements paysagers

Sion ne possède pas de plan de paysagement. Par contre, en juillet 1990 sortait une étude pluridisciplinaire menée par l'architecte de la ville, Monsieur Charles-André MEYER, réunissant des spécialistes de transports et circulation, un biologiste-botaniste et un architecte-urbaniste.

Ce document «a pour but de fixer les lignes directrices de la politique générale d'arborisation sur la base d'une vue globale de l'organi-



C'est ici que verra le jour le "Cour Roger Bonvin". Sera-t-il aussi convivial que nos autorités le prétendent ?

sation de l'espace public. Parallèlement, elle vise également à déterminer pour les autres services les contraintes à respecter lors d'interventions projetées dans des espaces concernés par l'arborisation.» [15]

On peut donc espérer que ce rapport débouchera sur des solutions concrètes. Les membres du conseil général feraient bien de lire ce document pouvant probablement leur apporter une bonne information sur les problèmes en relation avec la verdure dans notre ville!

Un projet de grande envergure est en étude dans notre administration: le Cour Roger Bonvin ou plus connu comme "le couvert autoroutier", entre les quartiers de Champsec et Vissigen. Des contrats de culture pour l'implantation de verdure dans cette zone ont été conclus. Ils se montent à près de 180'000 francs. Selon certains avis extérieurs il semblerait que les types des essences prévues ne soit pas spécialement des plus adaptés!! L'avenir nous le dira...

A part cela des solutions essayeront d'être trouvées ponctuellement. Comme nous l'a déclaré Monsieur Meyer il faut progresser «à petits pas en sachant où l'on va. [...] l'urbanisme est un processus très lent.» Très lent peut-être mais pas trop quand même, espérons-le!!!



Dans plusieurs endroits de la ville (Ronquoz, aéroport) on a couvert stupidement les canaux par du béton. Nos autorités se rendent-elles comptent aujourd'hui de leurs erreurs ???

«En zone industrielle c'est l'échec», nous déclare Monsieur Meyer. En effet il suffit d'aller s'y promener pour se rendre compte du véritable gâchis que l'on est en train de faire: aucun (ou si peu) d'arbres plantés, pas de distances prévues suffisantes pour aménager des plantations résistantes, constructions disparates, etc. Sion a manqué totalement le coche dans l'aménagement de sa zone industrielle. Elle le regrettera plus tard... Pourtant tous les éléments étaient présents pour ne pas sombrer dans l'erreur.

En définitive l'architecte de la ville, très sensible aux différentes

fonctions des arbres en zone urbaine, fait son maximum pour faire revivre ou sauver ces êtres vivants dans notre cité. Faut-il encore que tout le monde suive le mouvement, en particulier du côté politique où des décisions capitales devront être prises ces prochaines années (études, budget, etc.).

## 12. Quelques exemples d'arbres en sursis...

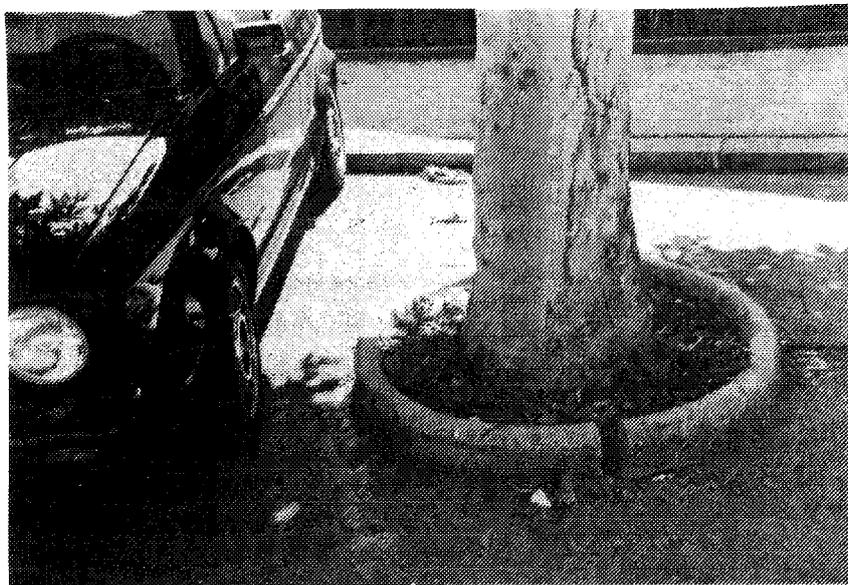
### Rue des Platanes



Une magnifique rangée de platanes...



Les véhicules parkés tassent le sol. Aurait-on pu donner moins d'espace à l'arbre? Le maintien de ces places de parc est-il vraiment nécessaire? Cet ensemble ne vaut-il pas la peine d'être "sauvé" ?



# Route de Gravelone

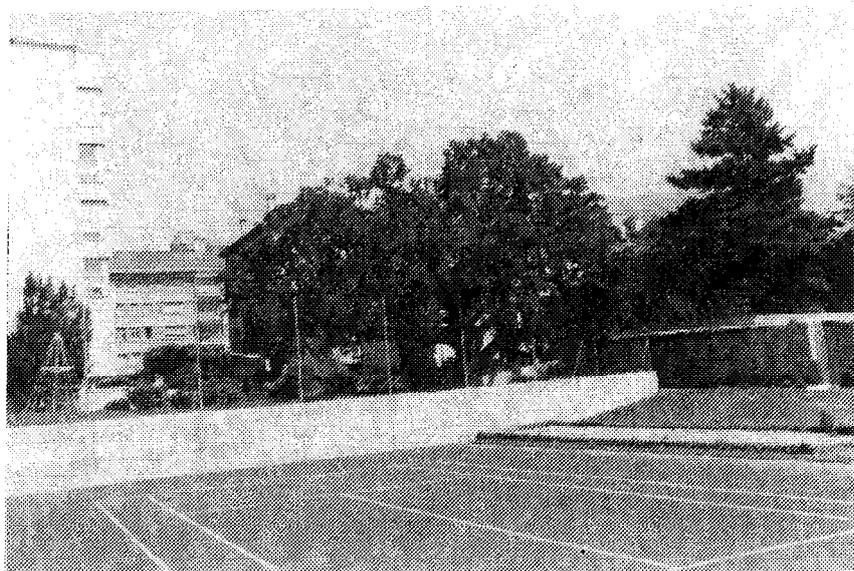
Un véritable "monument" ce mûrier âgé de plus de 600 ans !!!



Côté face ...



Côté pile: mur en béton, court de tennis, places de parc...

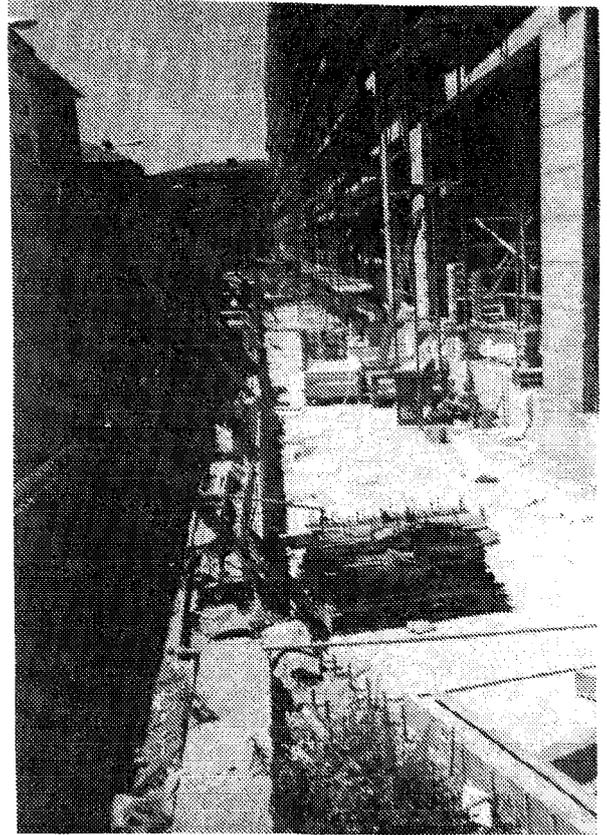




## Avenue du Midi



Des arbres ...



... plantés dans du sable et  
des cailloux sur une dalle  
de béton !

## Rue de la Porte-Neuve

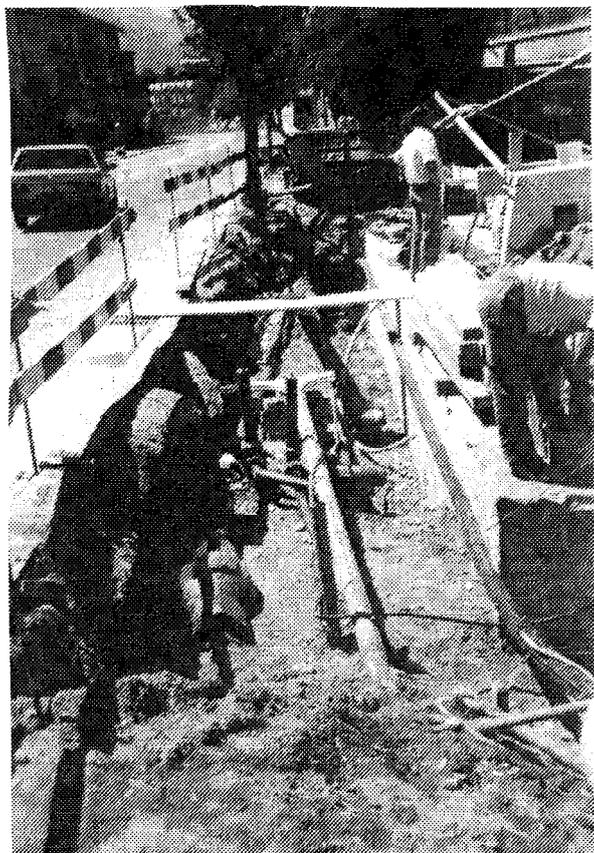


Lors du pavage:

Un manque de terre  
végétale évident !



## Av. des Petits-Chasseurs



Un sous-sol encombré ! Où les arbres trouveront la terre suffisante pour leur survie ?

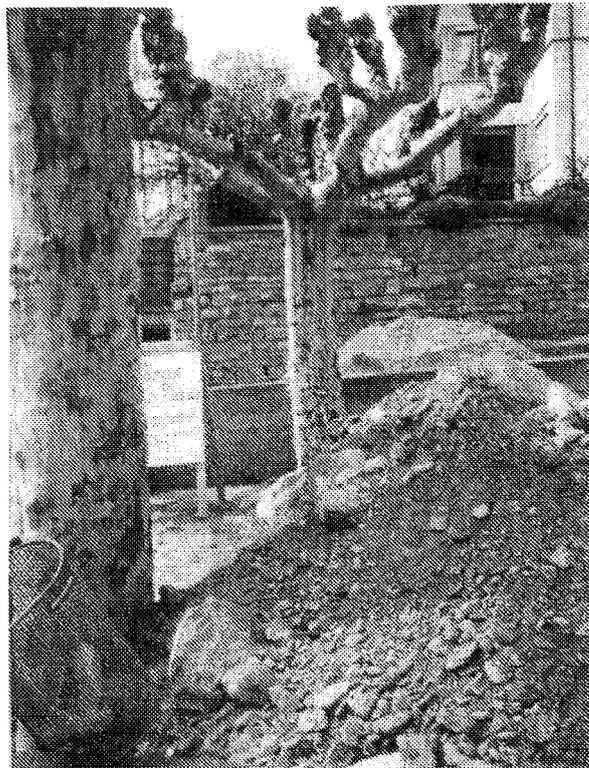
## St-Guérin



Les Services Industriels ne se sont pas gênés de traverser de part en part un massif floral !

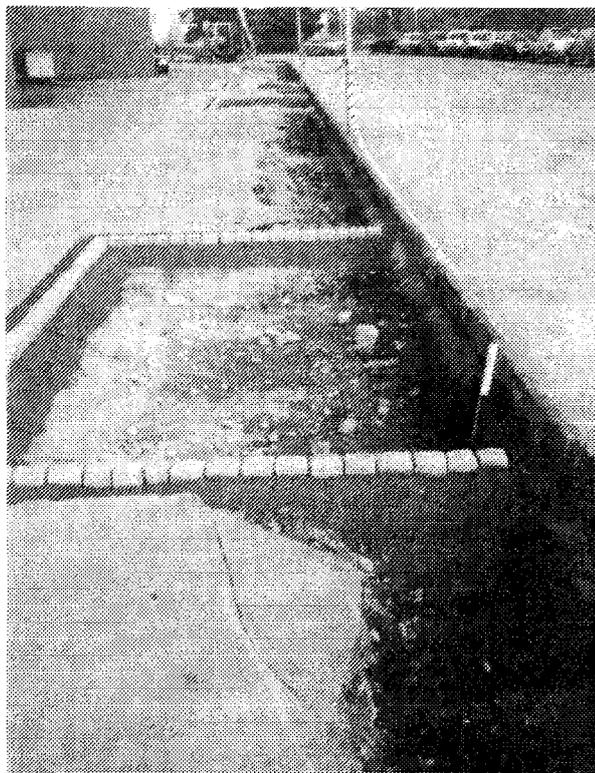


## Route du Rawyl



Sans commentaire ...

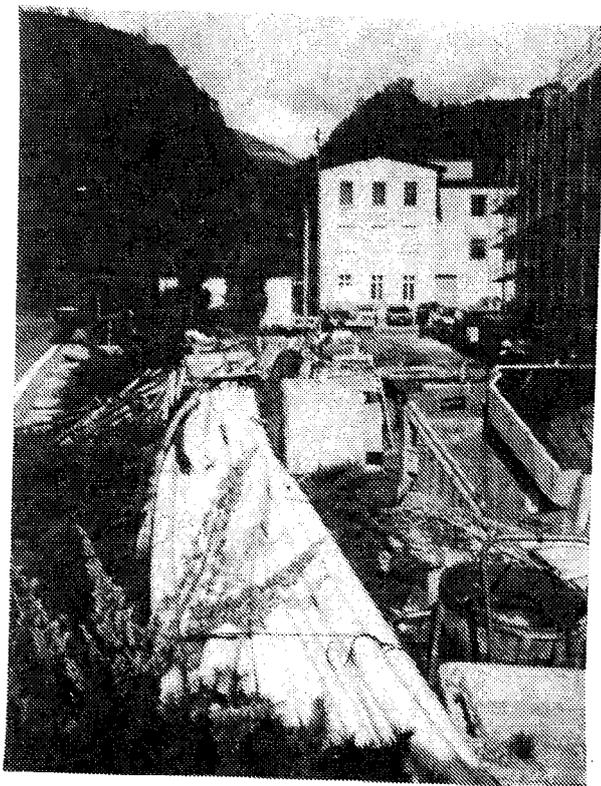
## Ecole Professionnelle



Hauteur maximum de terre:  
40cm ! Vive le béton ...



## Route du Rawyl



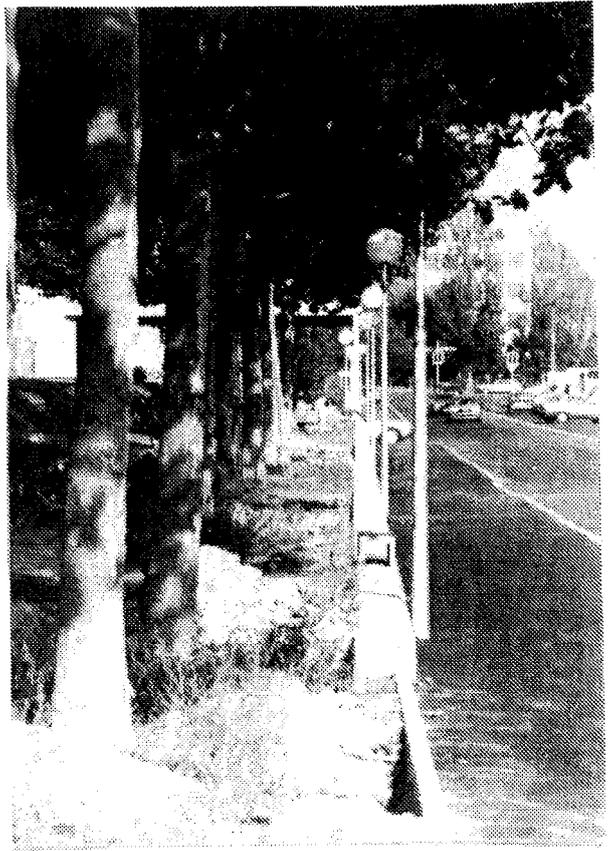
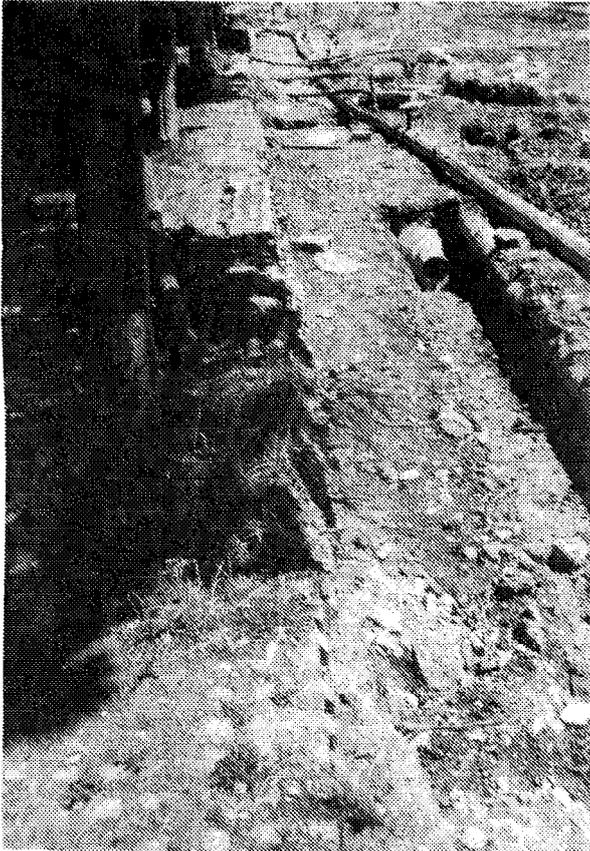
On entasse les matériaux de  
chantier sur la verdure.  
Construction de l'Ecole  
d'Ingénieurs.

## Compost communal



Certaines person-  
nes prennent le  
compost pour une  
décharge ...

## Rue de l'Avenir



Au centre de la photo on distingue bien les racines coupées par la fouille ...

Ce massacre pour la construction d'un muret et d'une chaussée de 11 mètres!

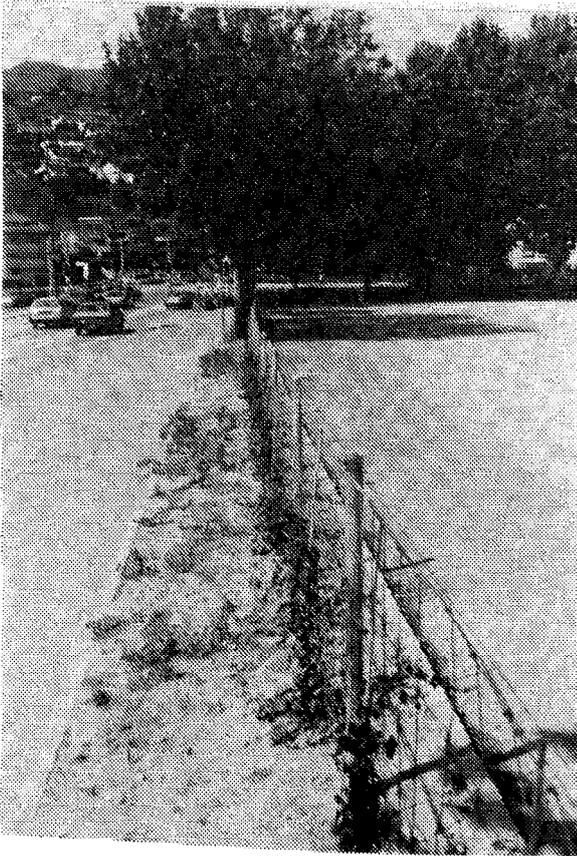
## Rue de la Dixence



Les Services Industriels en action...



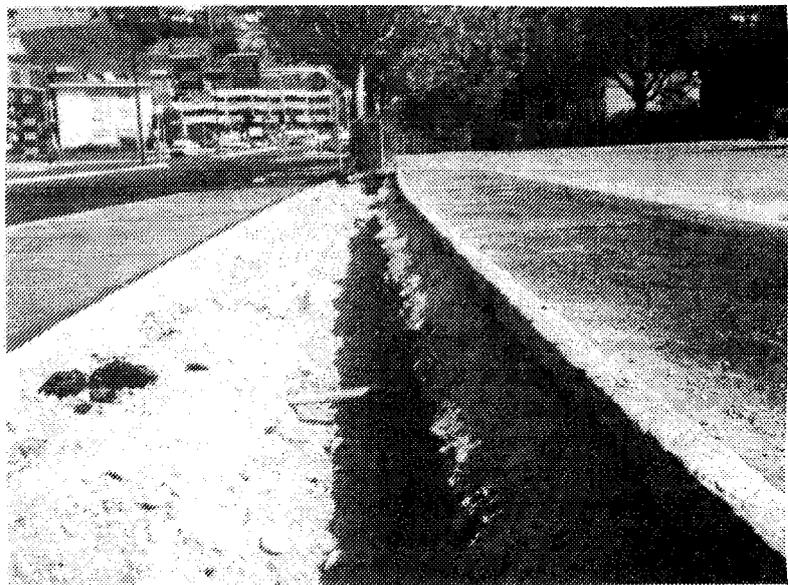
## Traversière (Ouest de la ville)



Pourquoi n'a-t-on plan-  
té que du lierre à cet  
endroit ?



... parce qu'avec au-  
tant de béton et si peu  
de terre les arbres  
n'auraient pas leur  
place !



## Rue Mathieu Schiner



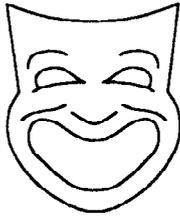
Pourquoi accorde-t-on aux fonctionnaires de l'Etat du Valais des privilèges de parcage au centre ville ? Ne pourraient-ils pas montrer l'exemple en utilisant les transports publics ? Cet espace ne pourrait-il pas être une prolongation agréable du jardin public de la Planta ?

## Quartier de Vissigen



Un exemple de plantations qui devrait être plus courant dans notre ville.

# Avenue Pratifori



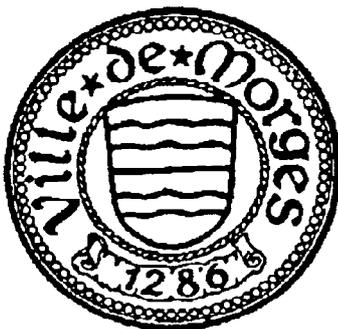
Cet axe doit absolument être préservé. La végétation forme un tunnel de fraîcheur et donne un aspect incomparable à cette avenue.



## 13. La situation dans d'autres villes...

Nous avons questionné plusieurs villes, en particulier en Suisse romande, sur l'état de leur végétation et les types de problèmes rencontrés.

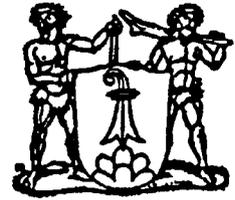
En 1988 déjà la ville de Lausanne nous communiquait qu'«en diverses rues, les arbres d'alignement sont confrontés à des problèmes de sous-sol non négligeables (volume de terre insuffisant, canalisations diverses provoquant soit un vieillissement rapide, soit une croissance insuffisante). Par ailleurs l'introduction du gaz naturel en notre ville n'est pas étrangère à certains dégâts. [...] En outre, les trop nombreux accidents dus à la circulation automobile (chocs et blessures) contribuent à augmenter le capital des végétaux déficients.» Chaque année la ville de Lausanne remplace environ 2% de ses arbres.



La ville de Morges nous communique que leur plus grand souci concernant les gazons «est dû aux chiens. Ce problème est maintenant partiellement résolu de par la pose de distributeurs de sachets pour le ramassage des excréments par les propriétaires.» Concernant les arbres la municipalité morgienne nous indique que «le choix variétal est un critère à retenir. Selon l'endroit où celui-ci sera planté, l'essence sera choisie selon sa hauteur de couronne, son développement futur, sa résistance aux maladies et aux parasites, à la pollution. Il faut absolument éviter de devoir trop rabattre les arbres à cause d'un fort déve-

loppement, car de ce fait, on diminue leur durée de vie.»

A Delémont les arbres les plus plantés sont le Tilleul (318 sujets) et le Platane (161). Peu de gros problèmes. Il faut changer environ 4% des arbres sur quelques années (vieillesse, pourrissement)



A Neuchâtel trois problèmes généraux nous sont communiqués: celui de l'entretien des espaces verts (arrosages automatique): «Si leurs coûts d'installation peuvent paraître élevés, ils s'avèrent à long terme rentables car ils permettent d'importantes économies de main-d'oeuvre et assurent une parfaite irrigation des surfaces vertes.»; celui du vandalisme: «végétation piétinée, arrachée, arbres ou arbustes endommagés, zones engazonnées traversées par des véhicules, etc...»; celui de l'arbre en milieu urbain (agressions divers sur les parties aériennes et sur le système racinaire des arbres.)



A Berne les problèmes soulevés sont également importants et pratiquement identiques à toutes les autres villes. Il est intéressant de relever que la ville fédérale désire informer la population «à l'aide de panneaux explicatifs (dessins) et d'un texte décrivant les dangers et les mesures de protection à prendre.»

## 14. Critiques

Depuis de très nombreuses années les professionnels de la terre (entendez par là les jardiniers communaux) ont tirés la sonnette d'alarme.

Le 16 août 1988 le jardinier en chef de notre ville écrivait au président de la Municipalité:

«[...] Il est indispensable de laisser à nos plantations suffisamment de terre végétale pour l'apport d'engrais et le développement des racines. Un arbre nécessite 10 à 12 m<sup>3</sup> de terre pour une croissance parfaite; les 1 à 2 m<sup>3</sup> que nous leur apportons aujourd'hui ne peuvent couvrir leurs besoins vitaux. Les normes en vigueur ne sont respectées ni par les entreprises publiques ni par les entreprises privées: au lieu d'avoir recours à la terre, elles utilisent du gravier, opération de substitution plus facile mais non pas bénéfique... Les dégâts occasionnés aux racines par des fouilles doivent être compensés par un traitement du sol approprié.

De plus, les véhicules provoquent un tassement du sol et écorchent les troncs des arbres; la pose de drains présente également un inconvénient car ce système apporte du sel ou résidu et est nocif pour les racines.

Je tiens à citer, pour exemple, une rue où aucun habitant n'a pris position: la rue du Midi. Vingt Celtis abattus. Maintenant, il faudrait replanter avec une hauteur de terre végétale de 0.60 m sur 2 m. et ceci sur une dalle de béton. Presque toutes nos rues se trouvent dans cette situation. Pour compenser ce désastre, on posera des bacs. Je n'appelle pas cette manière de faire une solu-

tion. Quand une ville arrive à ce moyen de compensation, on peut la qualifier de malade car le problème existant est grave. Les sorties de routes illustrent également la situation actuelle. Nos arbres paient un lourd tribut pour ces fous du volant. Bien que ces derniers subissent un barème de taxation, souvent ils ne reconnaissent pas le montant de la valeur de leurs dégâts. L'autorité en place devrait mieux soutenir ce système de taxation. Aux yeux de ces Messieurs, l'aile de voiture est bien plus importante qu'un arbre qui se développe avec peine. De tels faits sont décourageants!

[...] mes collègues (des autres cités n.d.l.r.) et moi-même savons que beaucoup de villes sont dans la même situation. Les unes réagissent avec fermeté, les autres assez mollement comme notre ville: je déplore le laxisme de la population face à la dégradation de la verdure en ville!

Il nous incombe de remédier à cet état de fait et d'entretenir notre patrimoine végétal afin que la prochaine génération n'ait pas à en souffrir. [...]

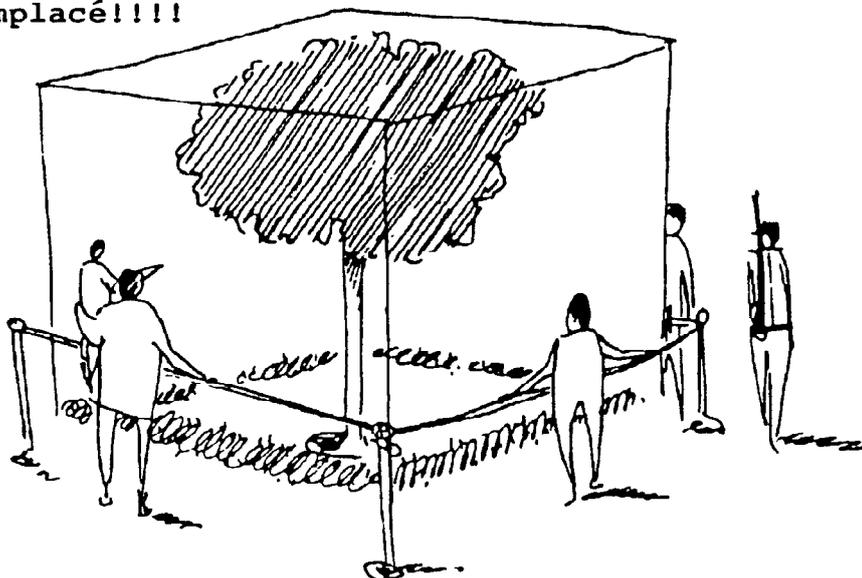
Cette lettre illustre à notre avis parfaitement les problèmes et les critiques à apporter sur ce thème.

Une véritable anarchie règne au sujet des coordinations de certains travaux sur la voie publique. On peut parfois assister à une suite ininterrompue de fouilles au même endroit pendant plusieurs mois de suite!!! Le manque d'un concept global en matière de fouilles porte de graves atteintes à la végétation urbaine.

Il manque également un plan de paysagement digne de ce nom et une planification précise, concrète et sérieuse en aménagements arboricoles. Le coup par coup, sans une vision systémique peut mener à des situations désastreuses.

En parquant leur véhicule sur le trottoir, en écorchant les arbres sciemment ou involontairement, en détruisant les plates-bandes et massifs floraux, en renversant les bacs de fleurs, etc., la population porte également une lourde responsabilité face aux préjudices causés à la végétation en milieu urbain.

Il semblerait également que certains matériels mis à disposition du jardinier municipal ont subi le poids des ans. Parmi ceux-ci figure un vénérable camion d'arrosage Saurer datant de 1943 qui mériterait assurément d'être remplacé!!!!



## 15. Conclusion

*«En informant, motivant et conseillant, les autorités communales peuvent contribuer de manière décisive à une plantation accrue d'arbres dans la cité.» [4]*

Les atteintes au patrimoine végétal de notre ville sont suffisamment importantes pour que l'on empoigne dorénavant ces problèmes sérieusement et efficacement.

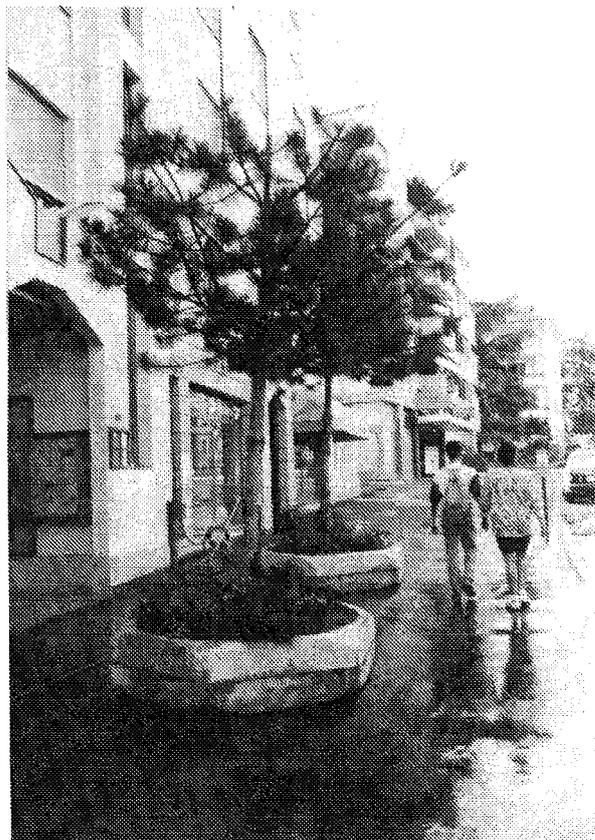
Un changement des mentalités et habitudes doit intervenir très vite chez les concepteurs de nos villes ainsi qu'au sein d'entreprises comme les PTT, Services industriels et de construction.

*«Les plantations de demain doivent être prévues aujourd'hui, puisque les arbres mettent longtemps à devenir grands. Etude des conditions d'adaptation, contrat de culture, réservation suffisante d'espaces aériens et souterrains de plantation, préparation du terrain, entretien méthodique, tels sont les mots clefs, certes pas nouveaux, mais qui doivent aujourd'hui être réinterprétés et intégrés dans les budgets de fonctionnement, d'une part, et d'investissement, d'autre part.» [15]*

Faut-il encore se donner les moyens d'une politique visant la qualité optimale des espaces urbains par une action cohérente et globale en matière d'environnement...



Faut-il en arriver  
à cette solution  
ultime? Pauvre  
ville...



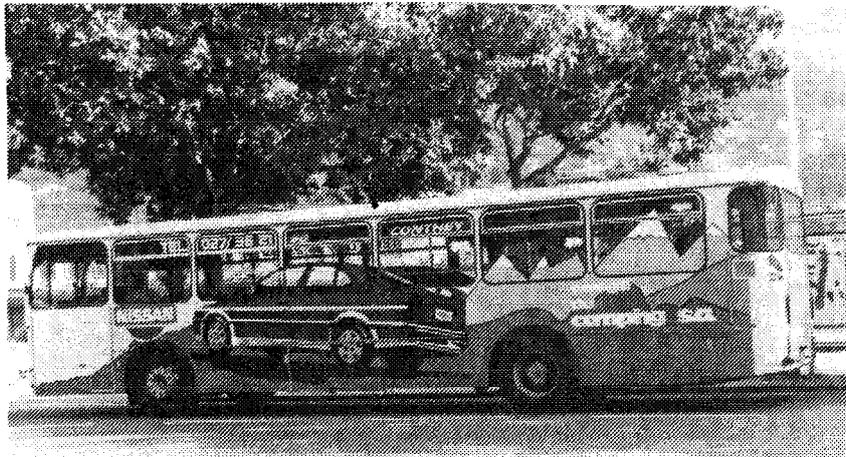
Rue de Pré-Fleuri !

## 16. Bibliographie et références

- [1] «*Acoustique et végétation*», CETUR, Dossier No 17, 1983, F-Bagneux
- [2] «*Conifères Nord-Américains*», ville de Genève, Série documentaire 24 du Conservatoire et Jardin botaniques, 1988, Genève.
- [3] «*Contact*», organe d'information, No 4/Juin 1990, Municipalité de Sion.
- [4] «*Davantage d'arbres dans les zones construites*», Office de l'aménagement du territoire du canton de Berne, Berne.
- [5] «*Démarche Paysagère*», Collection Paysages, CETUR, F-Bagneux.
- [6] «*Dites-moi comment vous fleurissez votre cité*», article paru dans *Affaires publiques*, organe d'information des communes
- [7] «*Dure, la vie d'arbre dans la ville*», article paru dans le journal *Tribune Le Matin* du dimanche 21 Juillet 1991, Lausanne.
- [8] «*Habiter avec la nature dans les agglomérations*», *Protection de la Nature*, 8/86, LSPN, Bâle.
- [9] «*L'arbre, vie et survie dans la ville*», C.E.T.E, S.T.U., C.E.T.U.R, 1981, F-Bagneux.
- [10] «*L'arbre dans le contexte urbain*», Rapport de la Session professionnelle III/77, Union Suisse des Services des Parcs et Promenades, Berne.
- [11] «*L'arbre en ville*», Notice LSPN No. 2, LSPN, Bâle.
- [12] «*La gestion du patrimoine arboré à l'aide de l'informatique: L'exemple de Genève*», M. Roger Beer, SPP Ville de Genève.
- [13] «*Les Eaux-Vives, La Grange*», Parcs de Genève, Série documentaire des Conservatoire et Jardin botaniques 9, Genève.
- [14] «*Les Parcs de Genève*», 125 ans d'histoire, Ville de Genève.
- [15] «*Les plantations dans la ville*», rapport du groupe d'étude pluridisciplinaire/Juillet 1990, Municipalité de Sion.
- [16] «*Les matériaux du paysage*», Collection paysage, CETUR, F-Bagneux.
- [17] «*Métropole test pour gérer l'an 2000*», journal *Géo*.
- [18] «*Pollution atmosphérique et végétation*», M. W. Baechler, lic. biol. Serv. hyg., Lausanne.
- [19] «*Promenade des Bastions*», Série documentaire 4, Conservatoire et Jardin botaniques, 1981, Genève.
- [20] «*Urbanisme, Parcs et Promenades*», Municipalité de Sion.
- [21] «*Voirie urbaine*», CETUR, F-Bagneux.

# *Insolite*

**Nouvelle publicité  
sur les bus sédunois**



**Cherchez l'erreur ...**